

# SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

## TRIMESTRE N°2 AVRIL - JUIN 2022



### LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

Les niveaux relevés sur l'ensemble du réseau du Sud sont stables ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	0	1	26
Moyenne horaire maximale	27	46	257
Moyenne journalière maximale	6	13	131
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont en légère hausse ce trimestre à la Base Vie mais restent très inférieurs aux valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	4		
Moyenne horaire maximale	112		
Moyenne journalière maximale	32		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES OXYDES D'AZOTE (NO<sub>x</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe en oxydes d'azote sont en hausse à la Forêt Nord. Aux Utilités, la moyenne horaire maximale est en hausse alors que les moyennes journalière maximale et trimestrielle sont en baisse par rapport au trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		21	11
Moyenne horaire maximale		121	211
Moyenne journalière maximale		82	66

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES POUSSIÈRES FINES (PM<sub>10</sub>)

Les concentrations de fond en poussières fines sont stables par rapport au trimestre précédent. Les niveaux de pointe sont en baisse et aucun dépassement n'est à signaler.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	10	8	11
Moyenne horaire maximale	34	25	33
Moyenne journalière maximale	24	19	22
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

#### QUELQUES REPÈRES

	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante <sup>(1)</sup>	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire <sup>(1)</sup>	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire <sup>(2)</sup>	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup>	-	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup>

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an